

## TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2006

G. ANO - C. DRIGNY- MERIEL

**A** la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2006, le chômage concerne 9,0 % de la population active en Ile-de-France. Ce taux est désormais inférieur de 0,6 point à celui de la province (1).

Depuis un an, le chômage est en diminution constante. Le recul est plus marqué en Ile-de-France qu'en province. L'Ile-de-France est, avec la région Languedoc-Roussillon, celle qui enregistre la plus forte baisse (-1 point par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2005).

Cette amélioration du marché du travail est inégale selon les départements. Au cours du premier trimestre, le taux de chômage a diminué particulièrement dans les départements de la petite couronne : Seine-Saint-Denis (-0,5 point), Val-de-Marne (-0,4 point) et à Paris (-0,3 point).

Les départements de grande couronne, où le niveau du chômage est moins important, maintiennent leur écart par rapport à la moyenne régionale. Ainsi, les Yvelines, l'Essonne et la Seine-et-Marne ont des taux compris entre 7,1 % et 7,6 %.

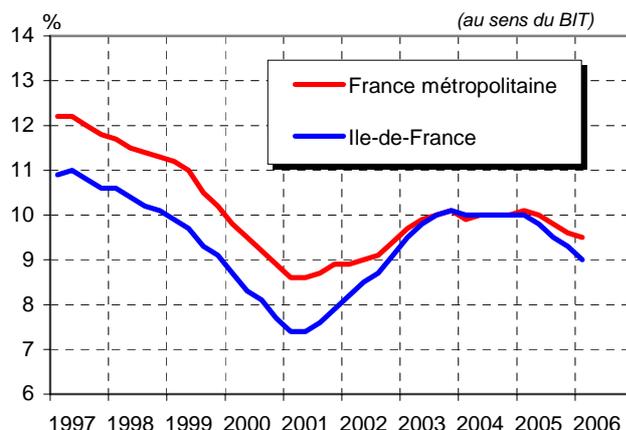
En ce début d'année, Paris et la Seine-Saint-Denis conservent les taux de chômage les plus élevés, respectivement 10,0 % et 12,7 %.

### Les chiffres clés

| TAUX DE CHOMAGE<br>du 1 <sup>er</sup> trimestre 2006 |     |
|--|-----|
| Ile de France  | 9,0 |
| Province   | 9,6 |
| France métropolitaine                                | 9,5 |

en % de la population active

### Evolution du taux de chômage sur 10 ans



Source : INSEE, en % de la population active, séries révisées et corrigées des variations saisonnières (CVS)

(1) séries révisées, cf. encadré « méthodologie »

### Taux de chômage départementaux en fin de trimestre

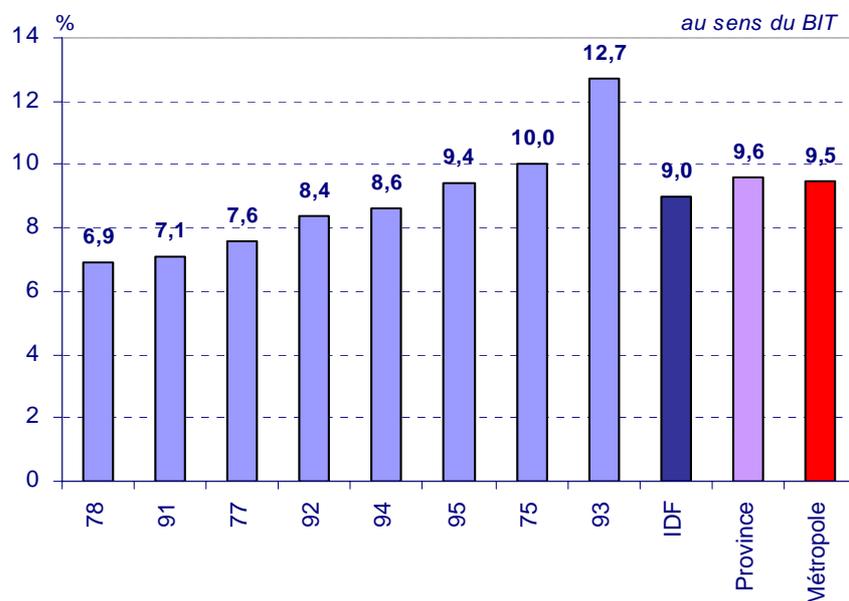
au sens du BIT

|                       | 2005          |                |                |                | 2006          |
|-----------------------|---------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
|                       | 1er trimestre | 2ème trimestre | 3ème trimestre | 4ème trimestre | 1er trimestre |
| Paris                 | 11,4          | 11,0           | 10,6           | 10,3           | 10,0          |
| Hauts-de-Seine        | 9,5           | 9,2            | 9,0            | 8,7            | 8,4           |
| Seine-Saint-Denis     | 14,0          | 13,8           | 13,4           | 13,2           | 12,7          |
| Val-de-Marne          | 9,6           | 9,5            | 9,3            | 9,0            | 8,6           |
| Seine-et-Marne        | 8,4           | 8,2            | 7,9            | 7,7            | 7,6           |
| Yvelines              | 7,8           | 7,6            | 7,4            | 7,1            | 6,9           |
| Essonne               | 8,0           | 7,8            | 7,6            | 7,4            | 7,1           |
| Val-d'Oise            | 10,4          | 10,2           | 9,9            | 9,6            | 9,4           |
| <b>Ile-de-France</b>  | 10,0          | 9,8            | 9,5            | 9,3            | 9,0           |
| Province              | 10,1          | 10,0           | 9,8            | 9,7            | 9,6           |
| France métropolitaine | 10,1          | 10,0           | 9,8            | 9,6            | 9,5           |

Source : INSEE, en % de la population active, séries corrigées des variations saisonnières (CVS)

### Taux de chômage des départements franciliens fin du 1er trim 2006

au sens du BIT



Source : INSEE, en % de la population active, séries révisées et corrigées des variations saisonnières (CVS)

## METHODOLOGIE :

Les taux de chômage au sens du BIT calculés par l'Insee sont issus de la synthèse de diverses sources statistiques et administratives. Ils sont conformes à la définition préconisée par le BIT. Le calcul du taux est effectué en rapportant le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active totale (somme des effectifs salariés et non salariés, des militaires du contingent et des chômeurs).

Au niveau national, le nombre de chômeurs au sens du BIT est déduit de l'enquête Emploi réalisée en continu par l'Insee. Par ailleurs, des données portant sur les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) fournies par l'ANPE, par région, sexe et âge sont disponibles chaque fin de trimestre. Depuis novembre 2001, ce sont l'ensemble des DEFM de catégories 1 (demandes d'emploi à durée indéterminée à temps plein), 2 (à durée indéterminée à temps partiel) et 3 (à durée déterminée) hors activité réduite et non plus uniquement celles de catégorie 1, qui sont utilisées pour estimer l'évolution trimestrielle du chômage. Le chômage par région au sens du BIT est estimé en appliquant aux DEFM des coefficients de passage nationaux par sexe et âge issus de l'enquête Emploi.

L'emploi qui figure au dénominateur du taux de chômage est établi par sexe à la date du 31 décembre de chaque année dans chaque région, à partir de sources administratives diverses. Cet « emploi au lieu de travail » est ensuite transformé en « emploi au lieu de résidence » à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

Chaque année en avril-mai, les séries sont révisées jusqu'au mois de mars, pour tenir compte des dernières données d'emploi et des résultats de l'enquête emploi en continu de l'année précédente. Les coefficients CVS sont également mis à jour.

Les séries actuelles ont été révisées depuis janvier 2001. Elles intègrent les nouvelles données d'emploi en moyenne annuelle fournies par l'enquête sur l'emploi de 2005, les résultats des enquêtes emploi précédentes qui prennent en compte les nouvelles séries de population, et les dernières estimations d'emplois.

Pour en savoir plus Informations rapides n°79 de 2006.

## DEFINITIONS :

**BIT** : Bureau International du Travail

**Chômeurs au sens du BIT** : personnes de 15 ans et plus sans emploi, disponibles pour travailler, à la recherche d'un emploi et ayant fait des démarches effectives pour en trouver un

**Taux de chômage** : nombre de chômeurs au sens du BIT rapporté à la population active totale.

**Population active totale** : emploi total (salariés et non salariés), militaire du contingent et chômeurs au sens du BIT.

Rédaction achevée le 22 mai 2006



INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de publication : Alain CHARRAUD  
Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale  
ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH0652 - Dépôt légal : premier semestre 2006 © INSEE 2006  
Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les 2 mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)